



## Compte rendu réunion de quartier du 11 mai 2023 à l'école Mistral

### Quartier Sud Haute Grève et Camille-Laverdure

**Elus présents :** Jean-Marie MAILLE, Gildas QUIQUEMPOIS, Patrick MULLER, Dominique DUFUMIER, Pierre BARROS, Marjory QUIQUEMPOIS, Christophe LUCAS, Blaise ETHODET

20 personnes (sans compter les élus).

#### Présentation du power point par le Maire

Il est rappelé lors de la présentation par le Maire que les équipes de la ville font un travail constant de recherche de subventions afin que les projets soient moins onéreux pour la ville. Monsieur Gildas QUIQUEMPOIS, conseiller municipal délégué indique, selon lui, que « les équipes sont des chasseurs de prime ».

**Installation de la barrière Avenue Litz : « Pourquoi a-t-on mis cette barrière et cet ilot ?. Combien a coûté une telle installation ? Etait-elle nécessaire ? »**

Un rappel de la démarche, qui a été présentée dans de multiples supports de communication, est effectué par Monsieur Gildas QUIQUEMPOIS, conseiller municipal délégué : un travail avec les écoles a été mené en vue de procéder à l'apaisement de cette rue et éviter tout accident. Ce même travail a été effectué auprès des habitants, par des réunions de rue. La décision avait été prise de mettre en place un sens interdit, puis, devant l'échec de cette expérimentation, la décision a été prise de poser une barrière fermée à certaines heures de la journée. Cette alternative fait aujourd'hui l'unanimité au niveau de l'école et des riverains.

**Sens interdit non respecté Rue Maryse-Bastié. « Le sens interdit dans cette rue n'est régulièrement pas respecté ».**

Il est rappelé par les élus que différentes interventions ont eu lieu dans ce secteur : certains habitants avaient interpellé car les haies n'étaient pas coupées, les services de la ville les ont taillées, d'autres avaient demandé la mise en place de panneaux, ces derniers ont été installés. Cependant, il est difficile d'être présent en permanence dans la rue et de faire face aux incivilités en temps réel. Néanmoins, il est indiqué aux habitants présents que ce sujet sera transmis à l'équipe de la police municipale pour qu'elle puisse y être davantage vigilante lors de ses tournées dans la ville (mais malheureusement la police municipale, comme indiqué, ne peut pas être présente en permanence dans cette rue).

**Ligne bleue le long du cabinet du médecin de centre-ville (Docteur O). « Les professionnels de santé de ce cabinet se garent dans les rues adjacentes sur des places qui ne sont pas des places de stationnement et gênent les sorties de garage des habitants ».**

Des habitants témoignent que la mise en place de la ligne bleue le long du cabinet médical a eu pour effet de reporter le stationnement gênant dans les rues adjacentes. Aussi, une habitante s'est

présentée en réunion de quartier, photos à l'appui afin de présenter cette problématique. Le Maire rappelle que le stationnement est une question de bon sens, et que lorsqu'on se gare quelque part, on essaye de ne pas se garer devant les portes. Il indique que, malheureusement, les services de la ville pourront faire tous les aménagements possibles, poser tous les panneaux éventuellement nécessaires, mais que ceci ne pourra remplacer le sens des responsabilités des uns et des autres. Il précise qu'en cas de stationnement gênant, il ne faut pas hésiter à contacter la police municipale ou la gendarmerie. De même, si les véhicules sont identifiés, il ne faut pas hésiter à interpeller les personnes directement. Certains habitants émettent le souhait que la zone bleue soit réservée aux personnes uniquement du centre médical mais il n'est pas possible de réaliser une différence entre une personne qui vient au centre médical et une autre qui ne vient pas. De même, un échange a lieu sur la possibilité de réserver des places au personnel médical. Cependant, là encore, cette solution n'est pas envisageable, tant elle reviendrait à ouvrir un droit pour tout professionnel de se garer dans l'espace public et d'avoir une place réservée et chaque profession pourrait prétendre à ce type de privilège ; ce qui ne résoudrait pas la situation. Il est rappelé que lorsque la zone bleue a été mise en place, le Docteur O s'est engagé à ce que les personnes qui y travaillent se mettent sur le parking. Les élus s'engagent à revoir ce sujet avec le centre médical afin de rappeler les règles de stationnement dans l'espace public.

**Demande d'écourter le délai d'installation du renouvellement du parc d'éclairage public en LED : « Puisque les services ont obtenu un financement de l'Etat, peut-on envisager de réduire les délais d'installation dans l'espace public ? »**

En effet, cette demande de raccourcir les délais peut s'entendre désormais, puisqu'actuellement ce plan de renouvellement de l'éclairage public est prévu sur 5 années. La problématique risque de résider sur l'approvisionnement de fournitures, sur la question de la mise en œuvre et de la main d'œuvre disponible (car c'est un marché fructueux en ce moment au regard des annonces d'aides financières de l'Etat). Par ailleurs, cela nécessite une trésorerie très importante, car même si l'Etat a indiqué qu'il subventionnerait la ville à hauteur de 610 000 € sur 1,3 millions d'euros, les subventions ne sont touchées que lorsque le projet est finalisé. Il s'agit donc pour la ville d'engager entièrement, et seule, les financements nécessaires au projet. Il est proposé aussi par certains habitants de passer aux panneaux solaires sur les mâts pour éventuellement dégager davantage d'économies. Le Maire rappelle que la réfection de l'éclairage en LED est porteur d'économies d'énergie importantes. Les collectivités font un travail important mais des choix stratégiques. Aujourd'hui l'installation de panneaux solaires serait extrêmement coûteuse pour la collectivité.

**Nouvelle voie verte en entrée de ville de Fosses : « Le cheminement en entrée de ville est dangereux pour les piétons et les vélos, lors de la traversée du rond-point de Surveilliers »**

Les habitants évoquent que la sécurisation de cette traversée n'est pas optimale. En effet, les deux fois deux voies impliquent une vitesse excessive des voitures. Les habitants souhaitent qu'un retour d'expérience puisse être remonté aux services du département à ce sujet. Nécessité de sécuriser cette zone pour une traversée tranquillisée. Les habitants interrogent aussi la question du stationnement des camions dans ce secteur, et notamment au rond-point des 4 routes.

**Problématique de gestion des poubelles Rue de violettes : « Des habitants laissent en permanence leurs poubelles sur les voies ».**

Certains habitants témoignent que ces dernières années, les nouveaux habitants mettent leurs poubelles sur les voies. Messieurs QUIQUEMPOIS et MULLER, élus, sont passés au domicile des habitants il y a quelques années afin de rappeler les règles. Ils s'engagent à y repasser afin de préciser aux habitants les bonnes pratiques en la matière.

**Problème Avenue Camille Laverdure** : une habitante signale une problématique d'inondation au niveau de l'avaloir près de son domicile. Souhait d'intervention (elle laisse ses coordonnées aux services pour un passage).

**Trottoir cassé et gouttière écrasée Rue des Mûres** : Une habitante demande une intervention à ce sujet pour une réparation. Les services s'engagent à prendre en charge le sujet.

**Problématique des murs au niveau de l'école maternelle Mistral** : Un habitant a évoqué la dangerosité des niveaux présents dans la cour de l'école maternelle Mistral. En effet, cette cour, avec les murets présente un certain niveau de dangerosité pour les enfants de maternelle. Il est prévu la réfection de la cour lors des prochains travaux. Néanmoins, il s'agit pour les services de voir ce qui peut être réalisé temporairement, dans l'attente de ces travaux d'ampleur qui seront effectifs dans quelques mois, voire années.

**Réfection de l'électricité Rue de Luzarches** : il semble que toute l'électricité soit reprise prochainement au niveau de toute la rue avec un déplacement des mâts qui sont sur les propriétés privées et qui seront installés sur le domaine public. Quid du déplacement des autres réseaux ? Inquiétude des habitants sur la gestion. Les services s'engagent à étudier cette remontée d'informations et à faire un retour sur les travaux envisagés / prévus.

**Problématique de ramassage des déchets**. Les habitants soulignent que le ramassage des déchets n'est pas toujours réalisé comme il se doit. Quand une problématique de cette nature se produit, il est proposé aux habitants de contacter commune et plus précisément les services techniques pour une intervention localisée en lien avec le Sigidurs.

**Interrogation Rue Camille Laverdure sur la présence de boîte d'alimentation ouvertes, situées en haut des luminaires**. Un habitant évoque la présence de boîtes d'alimentation grises ouvertes en haut des luminaires et s'interroge sur leur utilité. Les services s'engagent à regarder ce dont il s'agit car il ne semble pas que ce soient les installations connues. Un échange avec les habitants a lieu au sujet de l'avancée du dossier Fibre optique. Monsieur le Maire précise son interpellation auprès des sénateurs, afin que les spécialistes du sujet sur le secteur soient auditionnés et puissent exprimer la réalité du terrain afin que la proposition de loi en cours au Sénat puisse être réellement efficace pour les habitants dans son application future (accès à la fibre optique pour tous).